



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Belvaux/Sanem, le 14 octobre 2024

AVIS AU PUBLIC

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande de modification non-substantielle suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation:

Demandeur: **ArcelorMittal Long Products Luxembourg**
Objet: **Déplacement définitif des fosses à scories noires à Differdange, rue Emile Mark**
Classe: **I**
N° Dossier: **I/24/0183**

La soussignée, Bourgmestre de la Commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du 14 octobre 2024 au 29 octobre 2024 inclus.

Le dossier en question est à la disposition du public au service écologique de la Commune de Sanem.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,
Pour la secrétaire empêchée
la secrétaire adjointe
Tamara Duschène
Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz